

Des médecins **animateurs** au cœur du dispositif

Envie de dynamiser la réflexion collective entre confrères ?

Devenez animateur GAP et donnez vie à des échanges qui font évoluer la pratique au quotidien.

**Envie de vous lancer ?
Écrivez-nous !**



Contact

gap@urpsml-na.org

Chaque groupe fonctionne grâce à la participation active de médecins engagés et d'un médecin **animateur**. Ce dernier bénéficie d'une courte formation initiale dispensée par l'ODPC GQ, à distance (environ 2h).

L'objectif n'est pas de faire du médecin animateur un sachant, mais un **facilitateur** qui stimule la réflexion collective et garantit la qualité des échanges.

Consultez notre FAQ !



Ce dispositif est financé par :



En partenariat avec :



**Outil
EXERCICE
LIBÉRAL**



Les **Groupes d'Analyse de Pratiques** offrent aux médecins un **espace structuré d'échanges et de réflexion sur leurs pratiques**, dans une logique d'amélioration continue de la qualité des soins et du partage d'expérience entre pairs.



RÉFLEXION ENTRE PAIRS

PARTAGE DE PRATIQUES



AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ



Les GAP sont issus d'une initiative nationale et ont été créés pour analyser les pratiques et l'information médicale au travers de 4 axes principaux :

Proposer aux médecins d'une même spécialité et d'un même territoire de :

1

- échanger régulièrement dans un collectif établi
- consolider et enrichir leurs pratiques entre confrères et consœurs
- identifier des pistes d'amélioration
- élaborer des outils et procédures de mise en application

Donner à chacun les moyens de :

2

- analyser leurs cas pratiques
- argumenter leur décision
- s'engager dans une démarche qualité pérenne

Structurer l'activité en développant de nouvelles organisations de travail plus collaboratives

3

Améliorer la qualité des soins et l'efficacité des prescriptions en :

4

- sécurisant le parcours du patient
- développant la culture de la sécurité des soins
- donnant aux médecins des indicateurs
- permettant d'analyser leurs décisions

Pourquoi participer à ces groupes ?

- ✓ Questionnez vos pratiques grâce au partage d'expériences
- ✓ Participez à une dynamique collective régionale
- ✓ Créez du lien confraternel

En pratique

Les GAP regroupent 10 à 15 médecins libéraux d'une même spécialité et d'un même territoire, ainsi qu'un pair animateur, qui s'engagent à participer selon 2 modalités possibles : 5 ou 10 séances par an. Celles-ci **durent deux heures et peuvent se tenir en présentiel ou en visioconférence**. Un dossier bibliographique est remis aux participants pour chaque séance.

Les thématiques

Pour les GAP à 10 séances par an :

- > 4 thèmes nationaux
- > 3 thèmes régionaux
- > 3 thèmes proposés par les participants

Pour les GAP à 5 séances par an :

- > 4 thèmes nationaux
- > 1 thème proposé par les participants

Elles sont en accord avec les priorités de pertinence de la convention médicale et conformes aux orientations prioritaires du DPC.

Les indemnisations

Les participants perçoivent 140€ par réunion en fin d'année sous réserve d'avoir respecté leur engagement de participation (7 fois/10 ou 4 fois/5 minimum). Ces réunions sont hors quota DPC et valident l'EPP (Évaluation des Pratiques Professionnelles) de l'obligation triennale de formation.

Rejoignez dès maintenant les GAP !



Participez à ces espaces d'échanges entre professionnels pour analyser vos pratiques



En savoir +